



## Les gaullistes et républicains sociaux voteront ... pour un Etat fort et une France indépendante.



Pour la première fois depuis l'avènement de la Vème république en 1958, il n'y aura pas de candidat se réclamant du gaullisme à l'élection présidentielle.

"L'affaire des parrainages" a montré sur le fond les limites du système de filtrage, même si les circonstances particulières dues à la proximité des élections locales de 2008 ont accentué le phénomène.

Le constat est affligeant : les deux grands partis dominants ont pris le pouvoir. A défaut de VI<sup>ème</sup> république réclamée par ceux qui veulent leur revanche sur la république gaullienne, le sentiment partagé par beaucoup est que nous ne sommes plus très loin d'un retour à la IV<sup>ème</sup> république.

Est-ce suffisant pour s'enfermer dans sa coquille et se réfugier dans un mutisme aussi réprobateur soit-il ? Non.

L'importance de l'élection présidentielle au suffrage universel instauré par le général de Gaulle en 1962 contre la majorité des partis politiques, mais avec l'appuie du peuple français, nous impose, nous les gaullistes de conviction, à participer à cet acte majeur.

L'absence d'un candidat suffisamment porteur de nos idées implique que notre jugement portera sur les thèmes majeurs concernant la France et les Français, mais également sur le comportement des candidats. L'objet de cette consultation est de donner à la France un Président qui représentera, notamment à l'extérieur de l'hexagone, les valeurs et les intérêts français.

### Un Etat fort et respecté

Pour la France, il ne peut y avoir de nation sans Etat, ni **d'Etat** sans nation. Lieu commun diront certains. Certes ! Mais il est bon de le rappeler avec détermination tant il est vrai que les ultralibéraux, d'une part, et les collectivistes, d'autre part, veulent, pour des raisons diamétralement opposées, le défaire.

L'**Etat**, tel que l'a précisé le Général, repose sur l'intérêt et le sentiment de la nation. Il doit être préservé dans ses droits, sa dignité, son autorité, au milieu des vicissitudes du dénuement et de l'intrigue. Vaste programme car il doit en plus rétablir autour de lui l'unité nationale : son champ d'intervention ne saurait se limiter aux seules missions régaliennes.

Il ne peut, ni ne doit, en aucun cas, se désintéresser :

- ni du modèle social qui est le ciment de notre peuple
- ni de l'orientation économique, bien que basée sur la liberté d'entreprendre, qui doit prendre en compte les intérêts supérieurs de la Nation avec les conséquences que l'on connaît sur l'emploi, les délocalisations, le pouvoir d'achat...
- ni de l'aménagement du territoire et du maillage des services publics
- ni du nouveau contrat social basé sur la libre association du capital et du travail, dans une perspective participative devant déboucher à terme sur la copropriété des entreprises, seul remède possible au mondialisme dont la libéralisation des capitaux nous entraîne dans un monde, sans frontières et où règnera la loi du plus fort.

Il ne s'agit pas pour les candidats à l'élection présidentielle de ressasser ce que furent les trente glorieuses, mais de se rappeler que l'**Etat** alors, orientait, traçait une perspective d'avenir. Une politique, aux objectifs clairement désignés, permettait aux Français d'affronter les obstacles : étapes programmées et efforts équitablement partagés. Le futur Président devra rétablir le plan, cette "ardente obligation" comme le qualifiait Charles de Gaulle.

## Une Europe différente, c'est possible

Le président de la République, seul détenteur de la légitimité nationale que lui confère l'élection au suffrage universel, doit veiller au respect de la constitution, assurer par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, ainsi que la continuité de l'**Etat**. Il est garant de notre indépendance et de l'intégrité du territoire, il est le chef des armées et signe les traités. Il détermine également les grandes orientations de notre politique dont la mise en œuvre est conduite par le gouvernement qu'il a nommé. Mais qu'en est-il exactement dans une Europe qui, à coup de directives, impacte nos législations nationales et prive, ainsi, le président des marges de manœuvre nécessaires pour mener à bien la politique pour laquelle il a été élu ?

Depuis 30 ans, l'Europe se construit sur un modèle supranational, déposédant les peuples qui la composent de la maîtrise de leur destin. La technocratie anglo-saxonne a pris le pouvoir à Bruxelles. L'élection présidentielle doit être l'occasion de tracer, pour les années à venir, une orientation différente.

Les gaullistes, par l'héritage reçu et qu'ils assument avec conviction, mais également par l'attachement indéfectible à construire une Union respectant l'indépendance des Nations qui la composent, soutiennent la conception d'une Europe organisée autour de politiques et projets communs librement acceptés. Lesquels se traduisent par une délégation de souveraineté cadrée et limitée à l'objet et dans le temps, et non, comme l'instituait le projet de traité constitutionnel européen (TCE) rejeté par les Français le 29 mai 2005, par un transfert de compétences inscrit dans le marbre. Ils ont appelé les Français, et ont été suivis, à rejeter le projet de traité constitutionnel européen qui tentait de dissoudre la France « *dans une purée de marrons* », ce qu'avait prévu et dénoncé le Général de Gaulle.

La politique fédéraliste se traduit dans les faits par l'euro, monnaie unique, avec sa politique de monnaie forte, voire de monnaie refuge, décidée par quelques banquiers. Nous sommes dans l'obligation de constater que les peuples subissent aujourd'hui les conditions de ce transfert de souveraineté dont les conséquences sont insupportables. Le futur Président devra en tenir compte, et si les choses restent en l'état, il lui appartiendra de prendre une décision qui pourrait aller jusqu'à la rupture.

Pour les gaullistes, l'indépendance de la France reste le fil conducteur de leur réflexion et des politiques à mener. Aussi s'opposent-ils à la réintégration de nos forces armées au sein de l'OTAN, refusent-ils d'infléchir notre politique étrangère en la confiant à un responsable européen et ils se lèveront contre toute tentative de récupération de notre siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'une autre autorité.

Le dernier acte d'indépendance de la France, relatif à la guerre irakienne est resté dans nos mémoires, et dans celle des autres peuples qui ont manifesté, à cette occasion, leur attachement à une France libre de penser et d'agir. La fermeté du couple Chirac-de Villepin face à la folie guerrière du pouvoir américain restera gravée dans l'Histoire comme un exemple de courage et de volonté politique : c'est cela le gaullisme de conviction que nous entendons promouvoir.

Il faut continuer dans cette voie. Les Gaullistes appellent les candidats à respecter la décision du peuple et à rectifier fondamentalement l'orientation européenne que certains nous imposent. Le principe de toute souveraineté résidant essentiellement dans la nation, seul le peuple a le pouvoir de trancher. S'opposer à ses décisions est la négation même du gaullisme.

## Des institutions stables

La constitution proposée par le général de Gaulle et acceptée largement par nos concitoyens lors du référendum du 28 septembre 1958, modifiée par l'instauration de l'élection présidentielle au suffrage universel (référendum du 28 octobre 1962) et ceci contre l'avis quasi-unanime des partis politiques, détermine le cadre dans lequel doit se définir les prérogatives des diverses institutions et s'organiser notre vie politique.

Depuis 50 ans, elle a prouvé son efficacité, et dans toutes les circonstances, donné à l'exécutif les moyens d'assurer la continuité de l'**Etat**.

Néanmoins, depuis les années mitterrandiennes, elle a subi des assauts qui l'ont fragilisée. La cohabitation n'est pas l'application normale du texte fondamental. La 5<sup>ème</sup> République, c'est un président de la république légitime et une majorité législative qui le soutient. En acceptant un jeu contraire, Mitterrand et Chirac en 1986, Mitterrand et Balladur en 1993, puis Chirac et Jospin en 1997, ont favorisé avant tout leur "carrière" politique.

Acceptée par référendum le 24 septembre 2000, la durée du mandat présidentiel a été alignée sur celle de l'Assemblée nationale. Cette réforme initiée par Valéry Giscard d'Estaing a été portée par le seul argument : l'élection concomitante du Président de la république et des députés doit éviter toute nouvelle cohabitation. Mais il n'y a, ni dans les textes, ni dans la pratique, une "garantie anti-cohabitation". 2007 pourrait le démontrer. Et dans ce cas, que se passera-t-il ?

Maintenant, les candidats proposent d'aller plus loin : Ségolène Royal et François Bayrou envisagent une VI<sup>ème</sup> République, Nicolas Sarkozy se veut le défenseur de nos institutions mais préconise des modifications dont la portée va, pour le moins, aussi loin que les autres. Tous affirment que la crise de confiance est purement mécanique. Ils veulent adapter la règle aux joueurs, alors que ce doit être le contraire.

Notons, tout de même, une différence de conception : Nicolas Sarkozy veut abandonner "la culture référendaire" en donnant à l'élection présidentielle le statut d'un "chèque en blanc". C'est la démocratie "service minimum" pour les 5 ans à venir, alors que ses deux challengers affirment s'y tenir pour que les Français donnent leur avis sur les grands projets. Mais attention ! Le trop plein de démocratie tue la démocratie. En instaurant le référendum d'initiative populaire, le risque d'alourdir les procédures et de banaliser la pratique est indéniable.

Il devient urgent d'arrêter cette "farfouille constitutionnelle" et de revenir aux fondamentaux de la V<sup>ème</sup> République :

- un mandat présidentiel plus long que celui des députés,
- une séparation nette et sans ambiguïté des pouvoirs exécutif et législatif, respect de la solidarité gouvernementale,
- la pratique du référendum à l'initiative du Président pour asseoir ses réformes essentielles sur la volonté populaire,
- une déontologie, pas toujours transcritible dans les textes, redonnant à nos élus, à commencer par le premier d'entre eux, l'honnêteté politique sans laquelle rien ne peut se faire dans la sérénité,
- La défense de notre langue et la promotion de la francophonie.

Tout le reste n'est que circonstanciel, donc sans aucun intérêt.

### **Une sensibilité sociale à fleur de peau**

Un **Etat** stratège, une Europe des nations, des institutions nationales stables, autant d'éléments essentiels au progrès social. *"En notre temps la seule querelle qui vaille est celle de l'Homme... C'est l'Homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer"* affirmait le général de Gaulle. Est-il concevable que la France du 21<sup>ème</sup> siècle soit encore celle des sdf campant le long du canal Saint-Martin, des chômeurs vivant sans aucune dignité, des bas salaires sans perspective d'évolution, de la médecine à deux vitesses, des délocalisations de plus en plus nombreuses, des paradis fiscaux et des salaires indécentes de certains dirigeants d'entreprise, ... ? Le ciment social est indispensable à la cohésion nationale. La fracture sociale que l'on nous promettait de réduire est toujours une réalité indéniable.

Les gaullistes ne sauraient se contenter de cette seule approche. Le capitalisme a triomphé du collectivisme. Mais il reste à faire "notre révolution" : mettre aux archives de l'histoire la "lutte des classes". Les salariés et les entrepreneurs ont des intérêts communs évidents. Ils doivent s'entendre pour mener à bien les projets économiques qui les unissent. Il n'y a plus, sur le fond, d'intérêts divergents. Il faut franchir le pas : accepter le partage du pouvoir et de la propriété pour mettre un terme aux OPA hostiles.

Les services publics ont également un rôle à jouer dans cette politique sociale. La France a développé après guerre, notamment sous de Gaulle qui a renforcé l'exception française que certains veulent dénigrer aujourd'hui : transports collectifs, énergie (EDF-GDF), assurance maladie, des finances publiques au service de la nation, tout cela imaginé et encadré par une planification évolutive. Il faut, bien entendu, prendre en compte les évolutions de notre époque. Il n'est pas interdit de mieux gérer les finances publiques ; plus de dépenses n'est pas synonyme de plus de bien être. Ainsi peut être assurée l'efficacité du service public sur la totalité de notre territoire.

### **Voter pour préparer nos futurs combats**

Les gaullistes et républicains sociaux doivent s'interdire toute dérive polémiste. Tout ce qui peut nuire à la France doit être banni. Il n'en reste pas moins que le scrutin majeur va confier à un citoyen français les leviers de notre destin. Il convient d'agir sereinement mais avec détermination. Pas de candidat "gaulliste et républicain", pas de ralliement. Nous devons défendre nos idées : elles nous fédèrent. Chacun de nous, le moment venu, face à sa conscience, exprimera un choix. Mais chacun de nous le fera en misant sur l'avenir, sur notre volonté d'unir, sur notre capacité à toujours défendre les convictions qui nous animent. Le combat pour une France forte, indépendante, humaniste, républicaine et sociale, en un mot une France gaulliste, doit perdurer.

Conformément aux fondamentaux de la Ve république, l'élection présidentielle doit rester un moment privilégié de la vie politique et démocratique de la France : la rencontre d'une conscience (celle du candidat) et d'une confiance (celle du peuple).

**Alain KERHERVE**